

Image not found or type unknown



Famille recomposée achat maison

Par **Nanou1510**, le **21/01/2020** à **15:30**

Bonjour,

Je vis en concubinage depuis de nombreuses années. En 2016, nous avons acheté une maison ensemble. Nous avons 3 enfants ensemble mais il a également 2 enfants d'une précédente union (non marié). Je souhaiterais savoir quelles sont les solutions pour pouvoir rester dans la maison en cas de décès. De son côté, il ne se pose aucune question. À mon niveau, je m'inquiète si je me retrouve seule avec mes enfants, pourrais-je rester dans la maison ?